

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Livret Candidat

Option facultative - Examen ponctuel terminal des Baccalauréats
généraux, technologiques et professionnels.

ÉPREUVE PONCTUELLE FACULTATIVE :
BASKET BALL

Année scolaire 2019-2020

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence Cedex 1
Téléphone : 04.42.91.70.00

En référence à :

Pour le **Bac général et Technologique** :

- Circulaire n° 2015-066 du 16-4-2015 (précisant les modalités d'évaluation définies par l'arrêté du 21 décembre 2011) modifiant la circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 modifiée publiée au B.O.E.N. spécial n° 5 du 19 juillet 2012.
- Circulaire n°2017-073 du 19-04-17, parue au BO n°17 du 27-4-17 modifiant l'annexe 2 de la circulaire n° 2012-093 du 19 juillet 2012 à propos des protocoles.
- Circulaire n° 2018-067 du 18-6-2018 présentant les nouveaux référentiels

Pour le **Bac Professionnel et BMA** :

- La circulaire n° 2018-029 du 26-02-2018, précisant les modalités d'évaluation de l'EPS, les protocoles et les nouveaux référentiels.

Cette brochure présente pour l'Académie d'Aix-Marseille, les activités physiques et sportives retenues pour la session 2020 des Examens des Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.

L'examen ponctuel terminal pour l'enseignement facultatif de l'éducation physique et sportive au baccalauréat général, technologique et professionnel s'effectue sur une épreuve composée d'une prestation physique et d'un entretien.

« Les candidats présentant l'épreuve d'EPS de complément, ainsi que les candidats dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire, ne peuvent être admis à passer l'épreuve d'option facultative d'EPS.

ATTENTION : le niveau requis est élevé et exige une pratique régulière de l'activité concernée.

La décision du déroulement de l'épreuve relève de la décision du jury qui appréciera le niveau du candidat et lui interdira, le cas échéant, pour sa sécurité, de passer l'épreuve.

Cas des sportifs de haut niveau et sportifs du haut niveau scolaire :

« Peuvent valider leur spécialité sportive selon des modalités adaptées précisées par voie de circulaire :

- les élèves sportifs de haut niveau, les espoirs ou partenaires d'entraînement inscrits sur les listes arrêtées par le ministre chargé des sports
- les lycéens engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux scolaires et jeunes officiels certifiés au niveau national ou international. »

Pour la session 2020, la liste des épreuves d'option facultative EPS à l'examen ponctuel, arrêtée par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, est la suivante :

- ☞ Judo
- ☞ Natation de distance
- ☞ Tennis
- ☞ Basket ball
- ☞ Danse »

- ☞ La participation à cette épreuve nécessite une tenue adaptée.
- ☞ Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir leur sécurité.
- ☞ Le candidat devra se présenter le jour de l'épreuve avec :
 - ☞ sa convocation
 - ☞ une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou permis de conduire)

EPREUVE FACULTATIVE PONCTUELLE: BASKET BALL

Conseils aux candidats pour choisir cette épreuve

- ☞ *Avoir un bon niveau de jeu acquis par une pratique régulière de l'activité*
- ☞ *L'épreuve implique une réelle préparation durant l'année, et une réflexion sur sa pratique personnelle.*

I - DESCRIPTION DE L'EPREUVE :

- ☞ L'épreuve comporte une prestation physique individuelle notée sur 16 points et un entretien noté sur 4 points.

II - CONDITIONS DE L'EPREUVE :

- ☞ Les élèves disposent d'un temps d'échauffement
- ☞ Des équipes de 4 ou 5 candidats sont constituées
- ☞ Chaque équipe dispute au moins 2 matches
- ☞ La 3^{ème} faute personnelle entraîne la perte d'1 point.

III - COMPÉTENCES ATTENDUES de NIVEAU 5

Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaque (pénétration, fixation, renversement, alternance jeu intérieur / jeu extérieur) face à une défense placée.

IV - DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

1^{er} temps :

- ☞ PHASE de MATCHES (16 points)
 - Matches de 8'
 - Évaluation de la prestation individuelle et collective du candidat

2^{ème} temps :

- ☞ ENTRETIEN (4 points)
 - Durée de l'entretien : 7 à 10 min
 - Champs d'interrogation du candidat qui porte sur l'activité et :
 1. ses connaissances scientifiques
 2. ses connaissances techniques
 3. ses connaissances réglementaires
 4. sa pratique personnelle

VI - MODALITES D'EVALUATION

Cf. tableau page 4 et 5

BASKET BALL		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
COMPETENCE ATTENDUE		<ul style="list-style-type: none"> • Matchs à 5 contre 5 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré. • Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes, dont au moins deux rencontres contre la même équipe. <p>Lors de chaque rencontre, chaque équipe peut bénéficier d'un « temps-mort » d'1' pour adapter son organisation en fonction du contexte de jeu et du score.</p> <p>Entre les deux rencontres opposant les mêmes équipes, un temps de concertation sera prévu, de manière à permettre aux joueurs d'une même équipe d'ajuster leurs organisations collectives en fonction des caractéristiques du jeu adverse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles essentielles sont celles du basket-ball. La 3ème faute personnelle est sanctionnée par la perte d'un point sur la note de défense. 		
NIVEAU 5: Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaque (pénétration, fixation, renversement, alternance jeu intérieur / jeu extérieur) face à une défense placée.				
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS A EVALUER	Degrés d'acquisition du NIVEAU 5		
		De 0 à 9 points	De 10 à 16 points	De 17 à 20 points
10/20	Pertinence et efficacité de l'organisation collective <i>Degré d'organisation collective de l'équipe.</i> <i>Analyse et exploitation collective du rapport de force entre les équipes.</i>	Exploite le rapport de force quand il est favorable ou équilibré dans un jeu à effectif complet de 0 à 3,5 pts Mises en danger de l'adversaire : organisation offensive liée à des enchaînements d'actions privilégiant l'utilisation alternative des couloirs latéraux et du couloir central. Echanges qui créent le déséquilibre. L'équipe identifie les indices permettant la poursuite du jeu rapide ou le passage à un jeu placé à l'approche de la cible avec une occupation des espaces clés dans le but de positionner un tireur en situation favorable (début du jeu de transition).	Fait basculer le rapport de force en sa faveur qu'il soit équilibré ou défavorable dans un jeu à effectif complet de 4 à 6 pts Adaptation, réactivité collective au problème posé par l'équipe adverse. Organisation créatrice d'incertitudes par combinaisons d'actions de plusieurs joueurs (circulations de balle et déplacements des joueurs coordonnés, variation du rythme de jeu). Echanges décisifs qui créent le danger. Continuité du jeu assurée par une distribution de rôles adaptée, un placement remplacement des équipiers.	Fait basculer le rapport de force en sa faveur grâce à des alternatives d'attaque variées dans un jeu à effectif complet de 6,5 à 8 pts Adaptations aux problèmes offensifs et défensifs posés par l'équipe adverse. Organisation offensive créatrice d'incertitudes construite sur l'utilisation de postes de jeu, de principes de jeu variés (jouer à 2 à 3, déformer la défense...), et une occupation rationnelle du terrain, appropriées au type de défense rencontrée. L'équipe peut justifier ses choix stratégiques offensifs par l'utilisation des éléments statistiques prélevés
		<i>En attaque (4 points)</i>	<i>En défense (4 points)</i>	
			<i>Remarque</i> : La note attribuée dans la partie « pertinence de l'organisation collective » peut-être modulée pour chaque élève au regard de son influence sur l'organisation collective de son équipe. <i>Exemple</i> : un joueur ressource qui organise la circulation des joueurs de son équipe avec pertinence peut obtenir 8 points.	
	Efficacité collective (2 points) Gain des rencontres <i>Effets des organisations collectives choisies sur l'évolution du score.</i>	Matches souvent perdus. Effets : des moments de domination au cours du jeu sont repérables lors des temps de l'équipe. 0 point	Matches perdus = matchs gagnés. Effets : les organisations choisies augmentent les mises en danger de l'équipe adverse et font évoluer le score 1 point	Matches gagnés. Effets : les organisations choisies, notamment lors des temps de concertation, font basculer le score en faveur de l'équipe. 2 points

10/20	Efficacité individuelle du joueur dans l'organisation collective	Joueur engagé et réactif de 0 à 4,5 points Joueur capable de répondre à une situation rapidement et de coordonner ses actions avec ses partenaires. <i>En attaque:</i> (6 points) PB : avance pour fixer et décaler un partenaire, passe avec précision, ou conserve le ballon sous pression. NPB : offre des solutions pertinentes pour jouer autour ou à l'intérieur de la défense (démarquage pour conserver efficacement : appels orientés en mouvement, occupation des zones favorables de tir). <i>En défense</i> (4 points) Défenseur : choisit un rôle défensif selon sa proximité du lieu de perte de balle en coordination avec les autres partenaires (presse le porteur de balle, intercepte, aide en situation d'urgence ...)	Joueur ressource : organisateur et décisif de 5 à 8 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. PB : crée le plus souvent un danger pour favoriser une rupture (gagne des duels, efficacité des tirs à l'extérieur et/ ou à l'intérieur, passe décisive à un partenaire placé favorablement). NPB : crée des espaces libres et des opportunités dans l'organisation offensive (favorise la pénétration du porteur, aide par écran, se démarque côté ballon et/ ou à l'opposé, participe au rebond offensif ou au repli défensif. Défenseur : Contribue individuellement au gain de ballons et articule ses actions avec celles de ses partenaires. Joueur capable de demander un temps mort ou de proposer des solutions lors du temps de concertation.	Joueur ressource : organisateur, décisif et garant de l'organisation collective de 8,5 à 10 points Joueur capable d'anticiper et d'enchaîner des actions décisives et coordonnées avec ses partenaires. Côté ballon et à l'opposé du ballon, en attaque et en défense. PB utilise ses points forts, pour créer du danger pour lui et pour ses partenaires. NPB : Coordonne ses actions aux autres NPB pour porter le danger dans les zones de mises en danger choisies. Défenseur : Coordonne ses actions à celle de tous les autres défenseurs pour respecter le dispositif choisi et participer au rebond défensif collectif. Joueur capable de
-------	---	---	--	--

LIVRET CANDIDAT SECTION 2020/2021